

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 OCTOBRE 2021

Excusées : Clara BIELLMAN - Sandrine DZIURA

Secrétaire de séance : Gérard GAY

**Approbation du compte rendu de la réunion du 8 Juillet 2021** : ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

**Intervention du Comité des Fêtes (sur demande du président)** : Le conseil reçoit Thierry WOLF, président du Comité des Fêtes. Après avoir fait un bilan de la première année d'exercice du nouveau bureau, le président expose l'idée d'organiser un moment convivial intergénérationnel sous la forme d'un repas commun ; de préférence le midi, dans la continuité des vœux de la municipalité. Il est convenu de réfléchir à cette proposition, et le cas échéant d'étudier sa mise en œuvre avec les autres associations.

**Renforcement du réseau électrique** : Le maire rappelle les raisons de ce renforcement. Le réseau du bourg et du quartier d'Ezmarc est alimenté par le poste transformateur du lavoir. L'évolution des besoins dans le bourg, lié aux constructions nouvelles, fait que ce poste est maintenant sollicité à sa capacité maximale, et ne laisse plus de possibilité de nouveau raccordement.

Afin de sécuriser l'alimentation de cette partie du réseau, et en prévision des constructions à venir, la commune avait sollicité le SIE dès 2019, afin d'en étudier le renforcement. La solution retenue par le syndicat consiste à installer un nouveau transformateur sur le terrain de l'atelier communal, et de le raccorder par câble souterrain au réseau Haute Tension situé au niveau de l'intersection VC4/VC5. Ces travaux sont partiellement subventionnés, mais le syndicat sollicite la participation de la commune. Le détail des travaux et du financement sont les suivants :

Génie civil :	75 468,34 HT	90 562,01 TTC	Fonds FACE
Fourniture du câble :	13 236,02 HT	15 883,22 TTC	Financement Régie
Transformateur :	15 031,25 HT	18 037,50 TTC	Financement commune

Le conseil valide à l'unanimité, le devis présenté par la Régie pour la fourniture du transformateur, ainsi que la décision modificative budgétaire de 15 000 € à l'opération «Extension des Réseaux » permettant de financer cet investissement.

**Remplacement du tracteur** : Décision Modificative Budgétaire : suite à la décision prise lors de la précédente séance, le tracteur Renault a été commandé; il sera livré d'ici le 15 octobre. Le maire expose que pour financer cette opération, il est nécessaire de procéder à une décision modificative du budget, et de prélever 16 000 € de l'article « Charges exceptionnelles » pour les affecter à l'opération «Achat Matériel ». Le conseil valide cette modification.

**Enlèvement de la citerne gaz du logement du presbytère** : les travaux de rénovation énergétique à venir dans cet immeuble prévoient le remplacement de l'actuel mode de chauffage. Il importe donc de faire enlever la citerne et le gaz restant. Le conseil valide le devis de 501.67 € présenté par Antargaz pour cette opération.

**TOOPI Organics** : proposition de partenariat : Une rencontre a été organisée entre la commune (Bernard PLAT et Richard PUECH) et les responsables de TOOPI, afin d'évaluer les possibilités de partenariat. En effet, même si cela relève plutôt d'une opération symbolique, il apparaissait important d'établir des liens avec cette jeune entreprise innovante, installée sur la Zone Ecopôle. Il ressort de cette rencontre que la proposition n'est pas en adéquation avec nos besoins, et qu'une solution collective, au niveau de la CdC par exemple, et à laquelle la commune pourrait participer, serait plus appropriée.

**Abords de la Salle des Fêtes** : la haie qui borde le terrain de la salle des fêtes est vieillissante et demande un entretien de plus en plus lourd. Il apparaît nécessaire de repenser ce type de plantation. La proposition d'arrachage de l'existant et le remplacement par des arbres décoratifs et/ou fruitiers est validée sur le principe par le conseil.

**Travaux voirie, busage du fossé du CR 9** : les constructions prévues sur la parcelle ZE 70 étant maintenant achevées, et les exutoires étant situés le long du CR 9, il est nécessaire d'effectuer le raccordement avec le réseau collecteur situé le long de la D224. Afin de fiabiliser l'écoulement de ces

exutoires et de faciliter l'entretien de l'accotement, il s'avère préférable de buser ce tronçon situé entre le CR 9 et la parcelle ZE 70. L'entreprise MARCON a présenté un devis de 3 356.88 € ttc. Le conseil valide cette proposition, ainsi que la décision modificative budgétaire permettant de financer ces travaux.

#### **Informations / Questions Diverses :**

**GEDICOM** : un courrier sera fait à destination de tous les habitants, afin d'abonder la base de données qui sera utilisée pour la diffusion des informations d'alerte.

#### **Actualités CdC :**

**Médiathèque de La Réole** : la manifestation de baptême de cette médiathèque au nom de Bernard CASTAGNET aura lieu le samedi 9 Octobre à 15 heures.

**Maison des Services Publics** : un concours d'architecte avait été ouvert pour le bâtiment du siège de la CdC. Le choix du projet a été effectué par le comité de pilotage et validé par les élus de la CdC.

**Entrepôt pour le parc du matériel culturel** : le choix concernant ce bâtiment qui sera situé sur le pôle d'Aillas a également été validé.

**Skate parc** : la construction du nouvel équipement est pratiquement terminée.

**Compteurs électriques** : les modèles de compteurs actuels ne sont plus fabriqués, leur remplacement à l'identique en cas de panne n'est donc plus possible ; le cas échéant la Régie sera donc amenée à installer des compteurs LINKY.

**Travaux salle des Fêtes** : Le remplacement des menuiseries est prévu semaines 45 à 47.

**Changement de Sous-Préfet** : Eric SUZANNE a été nommé à Lunel dans l'Hérault, il est remplacé par Vincent FERIE.

La séance est levée à 21 h50.